

Le mode de transmission diffère en fonction du type de virus

FA.
Libreville/Gabon

LES hépatites virales aiguës et chroniques représentent un important problème de santé publique. On attrape ces inflammations du foie à travers cinq types de virus : A, B, C, D et E. Chaque type d'hépatite possède donc un virus qui lui est propre même si certains d'entre eux peuvent avoir les mêmes modes de transmission.

Selon les spécialistes, le virus de l'hépatite A (VHA) se transmet par des aliments souillés. C'est-à-dire des aliments qui sont mal lavés et pas assez cuits. Cette maladie est plus courante dans les endroits où il y a un souci d'assainissement.

Le virus de l'hépatite B (VHB) dispose des mêmes modes de transmission que le Sida, c'est-à-dire par voie sexuelle et sanguine. Souvent materno-fœtal ou encore d'un membre de la famille à un jeune enfant. Il peut aussi se transmettre à l'occasion d'une transfusion sanguine ou par des produits sanguins et du matériel contaminés. « Beaucoup pensent qu'il y a un risque de transmission de l'hépatite B en s'embrassant, ou en consommant dans le fond de verre de quelqu'un. Ce n'est pas le cas sauf si la personne a des blessures dans la bouche », précise le Dr Patrice Emery Itoudi Bignoumba, spécialiste des maladies de l'appareil digestif et de la nutrition.

Concernant le virus de l'hépatite C (VHC), il s'attrape uniquement par le contact



Photo : AEE

du sang. En utilisant les objets non stérilisés, il y a un risque de transmission. Celle-ci peut se faire aussi pendant les rapports sexuels mais, selon les spécialistes, cette voie de transmission est très rare. « Le virus de l'hépatite delta ou D (VHD nldr), pour survivre, a besoin de la présence de l'hépatite B. Les modes de transmission sont donc similaires à ceux de l'hépatite B », explique encore le Dr Itoudi Bignoumba. S'agissant de l'hépatite E (VHE), "c'est une forme assez récente qui ressemble un peu au virus de l'hépatite A", souligne le spécialiste. Elle est transmise par voie orofécale, c'est-à-dire

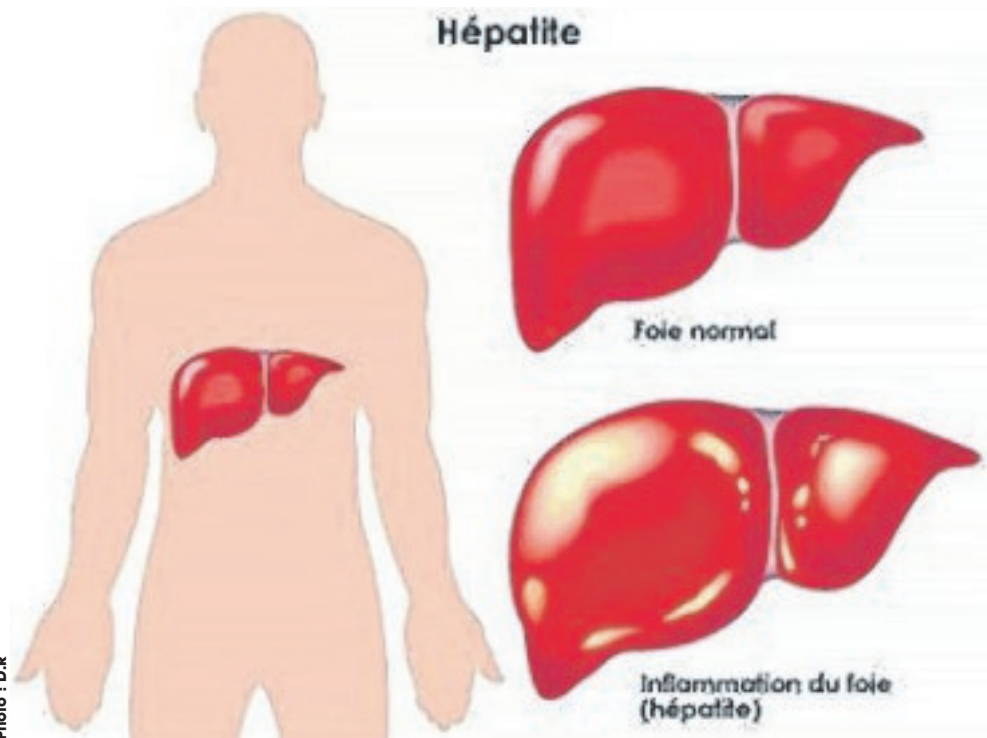
Le contact avec le sang et l'utilisation d'objets non stérilisés sont des facteurs de transmission.

lorsque les selles contaminées se retrouvent dans la bouche d'une autre personne à cause d'un problème d'hygiène ou par utilisation d'une eau contaminée. Il faut savoir qu'elle peut être transmise de la mère à l'enfant. Elle est rare mais plus fréquente chez les adultes.

Il faut noter que parmi ces virus, il y a certains qui sont à ARN. Ce sont des virus dont le matériel génétique est constitué d'ARN (Acide ribonucléique), une molécule biologique présente chez les humains et chez certains virus. D'autres virus sont à ADN. C'est-à-dire que ce virus possède, dans son matériel génétique, de l'ADN (Acide désoxyribonucléique), une macromolécule biologique présente dans toutes les cellules ainsi que chez les virus.

Signes cliniques

Une pathologie asymptomatique dans la majorité des cas



La différence entre un foie sain (en haut) et un foie atteint d'hépatite B, en dessous.

R.H.A.
Libreville/Gabon

UNE fois que le virus de l'hépatite intègre l'organisme, les symptômes ressentis sont très similaires à ceux d'une grippe, c'est-à-dire, fatigue, fièvre, maux de tête, perte d'appétit, jaunisse, urine foncée, selles pâles, diarrhée... Un certain pourcentage des personnes infectées par le virus de l'hépatite B ne ressent aucun symptôme. Par contre, ils sont tout aussi susceptibles de contaminer d'autres individus que ceux qui ressentent des symptômes.

Le Dr Patrice Emery Itoudi Bignoumba à fait savoir que 80% des hépatites sont asymptomatiques. Elles n'ont pas de tableaux cliniques précis. "Lorsqu'elles

sont symptomatiques, elles peuvent ressembler à un accès palustre. À ce moment, le patient peut faire de la fièvre, une jaunisse, avoir mal aux articulations et se sentir fatigué exactement comme dans un accès palustre. Ce n'est qu'un état passager. Le patient aura l'impression qu'il est atteint de paludisme. Ce n'est que quelques années plus tard qu'on découvrira qu'il a une hépatite chronique B mais à un stade avancé", explique le médecin.

D'après d'autres spécialistes, la période d'incubation du virus dans l'organisme est de 60 à 90 jours. Durant ce temps, il est possible de ressentir quelques légers symptômes. Après la période d'incubation, survient la phase aiguë. Lors de cette phase, plus de la moitié des personnes infectées ne ressentent aucun symptôme.

Environ 95 % des gens contaminés par le virus d'hépatite B (VHB) parviendront à se débarrasser du virus lors de la phase aiguë. Par contre, 5 % risquent d'en mourir en phase aiguë. Les autres, soit environ 5 %, passeront à la phase chronique après 6 mois. À ce stade, le foie se dégrade graduellement et cela peut conduire à une cirrhose et un cancer de cet organe.

Il faut préciser que plusieurs personnes infectées par les virus des VHB et C ne se sentent jamais malades et guérissent complètement. Celles qui sont symptomatiques ont des symptômes similaires à ceux de l'hépatite A qui commencent normalement entre 1 et 3 mois après l'entrée du virus dans l'organisme.

10 % des adultes atteints de l'hépatite B aiguë et

80 % de ceux atteints de l'hépatite C développent une infection chronique qui peut entraîner la cirrhose et/ou le cancer du foie plus. Ces patients n'arrivent pas à éliminer le virus de leur organisme et

demeurent porteurs de cette infection. Ceci veut dire qu'ils ont toujours une petite quantité de virus dans leur sang et leurs liquides biologiques. Ces porteurs peuvent transmettre l'infection même s'ils

n'ont pas de symptômes. Le virus de l'hépatite D, quant à lui, ne peut se développer qu'en présence du virus de l'hépatite B et se manifeste de façon similaire.



DIRECTION GENERALE
COMMUNIQUE
TRANSFERT DES PAIEMENTS DES AGENTS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITES LOCALES

A Compter du 1er août 2017, les allocations familiales et les pensions des agents relevant des Administrations Publiques et Collectivités Locales (agents de la main d'œuvre non permanente) seront désormais payées aux guichets du Trésor Public sur le compte de la CNSS y domicilié.

Fait à Libreville, le 07/07/2017.

Le Directeur Général


Dr Désiré LASSEGUE



Boulevard de l'Indépendance • B.P. 514 Libreville - Gabon • Tél : 01 79 12 20 • Fax : 01 79 14 25 • www.cnss.gg